

Nouveau dispositif d'aide au logement saisonnier

Depuis décembre 2023, Guingamp-Paimpol Agglomération, en partenariat avec l'Avenir Jeune Ouest Côtes d'Armor, met en place un dispositif financier d'aide au logement saisonnier, permettant aux propriétaires de rénover ou d'améliorer un logement afin d'accueillir un travailleur saisonnier.

Le premier logement rénové va être mis en location par ses propriétaires dès le 1er juin à un travailleur saisonnier.

Les vices-Président.e.s de Guingamp-Paimpol Agglomération, respectivement, déléguée au tourisme, déléguée à l'habitat, et délégué au développement économique, Josette Connan, Elisabeth Puillandre et Philippe Le Goff, vous convient à un point presse le mercredi 29 mai 2024, à 14 h 30, au logement des propriétaires, 1 quai Loti à Paimpol.

CONTACT

Guingamp-Paimpol Agglomération
02 96 13 59 59 · contact@guingamp-paimpol.bzh